

**- CAP LOCALE DU 04 JANVIER 2011- GESTION PUBLIQUE –
Compte rendu de la CAP N°1 Cadre A**

Cette CAP Locale s'est tenue sous la présidence du Responsable du Pôle RH, Monsieur Claude VAUCHOT. La CFDT a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame Valérie Wimetz remplissant cette tâche pour l'Administration.

L'ordre du jour pour la CAP n° 1 (Cadre A) était :

1. Procès-verbal de la CAPL n° 1 du 03/06/2010
2. Liste d'aptitude de B en A
3. Mutations au 01 MARS 2011

1 > Procès-verbal de la CAPL n° 2 du 20/09/2010 :

Pas d'observation de la part des OS

Votes :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité
- Parité syndicale : > POUR à l'unanimité

2 > Liste d'aptitude de B en A:

Rappel des conditions au 01/01/2011:

- Etre âgé d'au moins 40 ans
- Avoir 9 années de service dont 5 ans effectifs en cat. B

60 Cadre B ont fait une demande pour postuler à la catégorie A.

Après débats lors de la CAP Locale, le Président a proposé la liste départementale suivante :

1 : Sylvie DELMOTTE du CPS Relais

2 : Elisabeth MOUTON de la Trésorerie de Saint Venant

Votes :

- Parité administrative : > POUR à l'unanimité
- Parité syndicale : > POUR Force Ouvrière
- ABSTENTION CFDT

Commentaires FO : La liste d'aptitude n'est pas un tableau d'avancement. Tout candidat remplissant les conditions d'inscription peut tout à fait prétendre à être retenu sur cette liste dès lors où son dossier est excellent. (La qualité n'attend pas le nombre des années....) A contrario, l'âge de certains candidats ne doit pas être un critère de non sélection car tous peuvent désormais dérouler une carrière au delà de 60 ans...

A Force Ouvrière nous sommes favorable à la promotion des agents et la liste d'aptitude permet cette promotion comme mode de recrutement au grade d'Inspecteur.

Nous félicitons donc les futurs lauréats de cette liste, ils peuvent compter sur le soutien des élus Force Ouvrière lors de la CAP Centrale qui validera cette proposition et qui déterminera leur rang de classement national et leur affectation possible dans la zone regroupant ces 10 départements : Aisne, Ardennes, Aube, Eure, Marne, Nord, Oise, Pas de Calais, Seine-Maritime et Somme.

3 > Mutation au 01 mars 2011

L'instruction n° 05-043-V32 du 4 octobre 2005 qui traite de l'aménagement du dispositif de mutations et réintégrations des Inspecteurs du Trésor Public prévoit en ce qui concerne la 2^{ème} phase, c'est à dire la phase locale, un dispositif bien précis :

« Le TPG élabore une proposition de mouvement local tenant compte notamment :

- des vœux (fonctionnels et géographiques) de changement d'affectation sur fonctions non comptables exprimés par les inspecteurs déjà en fonctions dans le département et par les inspecteurs y arrivant par mutation ou réintégration,
- de la situation administrative (ancienneté dans le grade et l'échelon, ancienneté de la demande de mutation) et personnelle (cas prioritaires) des candidats
- des caractéristiques des emplois vacants et de l'expérience professionnelle des candidats ».

Les postes vacants avant cette CAPL étaient :

1 adjoint Paierie Départementale, 1 adjoint SIP Hénin Beaumont, 1 adjoint TP Boulogne CH, 2 évaluateurs France Domaine et 3 emplois de chargé de mission à la DDFIP.

Après débats lors de la CAP Locale, le Président a proposé le mouvement suivant:

Prénom NOM	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date
Marie Odile CAMPAGNE	Adjoint Arras CH	DDFIP CEPL Expertise	01/03/2011
Jean Luc WOLAK	Adjoint St Omer Mun	France Domaine Boulogne	01/03/2011
Francis VAHE	CDP Croisilles	Adjoint Arras CH	01/03/2011
Daniel LELEU	Chargé de mission	Adjoint Boulogne CH	01/03/2011
Delphine PREVOST	DDFIP Aff Eco	DDFIP CEPL Expertise	01/03/2011
Hugues FOURRIER	DDFIP Chargé de clientèle	France Domaine Boulogne	04/04/2011
Floryane DALLEST	DDFIP CQC	DDFIP Affaires Eco	01/03/2011
Hervé DANNEELS	SOMME Chef du CRP	Adjoint St Omer Mun	01/03/2011
John BRANCQ	AISNE Aff Immobilières	DDFIP Chargé de clientèle	01/03/2011

Les postes restants vacants sont : 1 adjoint Paierie Départementale, 1 adjoint SIP Hénin Beaumont, et 2 emplois de chargé de mission à la DDFIP.

Votes :

Parité administrative : > POUR à l'unanimité **Parité syndicale** : > POUR Force Ouvrière et CFDT

Commentaires FO : Force Ouvrière a voté pour ce mouvement malgré le non-respect des règles de mutation pour 2 dossiers du mouvement. De la même façon, nous avons relevé qu'un poste restait libre alors qu'un inspecteur avait fait sa demande de mutation pour ce poste...

De plus, nous avons réclamé et obtenu qu'une communication sur la future implantation des secteurs des évaluateurs de FRANCE DOMAINE soit faite dès que possible. Il ne resterait que 3 secteurs sur le département. Force Ouvrière a mis en garde l'administration sur les risques d'une résidence administrative trop lointaine de la résidence familiale, notamment au niveau des frais de déplacement...

Vos représentants en CAP A sont :

Nathalie Arnoux et Véronique Parville (élues) et Jacques Regnier (expert)